



aT/jC/cP

Délibération UPVD/CFVU 2021/09-03 n°02 du 9 mars 2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la décision n°2020-074 du 16 décembre 2020 portant désignation des vice-présidentes élues et nommées.

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à la majorité :

➤ Calendrier pédagogique universitaire 2021/2022

Membres en exercice : 30

Membres présents ou représentés : 22

Membres autorisés à voter : 22

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Perpignan, le 9 mars 2021

Par délégation, la Vice-Présidente Formation

Annick TRUFFERT

P.J. : Calendrier pédagogique universitaire 2021/2022

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD